

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 47

Artikel: Lo Coutéran pè Dsenèva
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Eh ! quoi, mignonne, vous voulez vous débarrasser de ce charmant petit oiseau ?

L'enfant essuya une larme en murmurant : Il chantait si bien pourtant !

Puis, se rapprochant davantage, elle ajouta :

— Mais grand'mère a si faim...

C'est pour grand'mère ! Grand'mère a faim ! Il y avait dans ces paroles, si simples et si émuës, la révélation d'un drame intime, d'un de ces drames dont les personnages souffrent patiemment, obscurément, silencieusement.

M. B... est un homme bienfaisant ; mais, comme il a souvent été dupe de la part de nombreux solliciteurs, qui n'ont d'autre métier que celui de s'ingénier à attendrir les bonnes âmes sur des souffrances imaginaires, il ne donne qu'à bon escient.

— Où demeure votre grand'mère ?

— Rue de...

M. B... accompagna l'enfant à l'adresse indiquée. Là, il fut témoin d'un navrant spectacle. Une pauvre vieille femme gisait sur un grabat. C'était la grand'mère. Depuis deux mois, elle avait vu mourir successivement sa fille et son gendre. L'orpheline lui était restée, mais les modestes ressources s'étaient trouvées vite épuisées, et la bonne grand'mère était tombée malade par excès de travail.

Depuis 24 heures, plus un sou ! Plus un morceau de pain ! Et la petite fille, pour soulager grand'mère, avait résolu de vendre le chardonneret..., le chardonneret, la joie de la maison !

M. B..., avons-nous dit, est bienfaisant. Il a aussitôt ouvert largement sa bourse à ces pauvres déshérités de la fortune, qui, grâce à lui, sont maintenant à l'abri de la misère.

Et maintenant, joli petit chardonneret, tu peux encore redire ta chanson à grand'mère !

La valse.

Encore une douce illusion enlevée à ces chers voisins d'Allemagne, dit un journal français ; il paraît que la valse, cette reine des danses, n'a pas pris naissance, comme on le croyait, dans la blonde Germanie, car, d'après un manuscrit du douzième siècle, elle fut dansée pour la première fois à Paris, le 9 novembre 1178.

Elle était déjà connue en Provence sous le nom de « Volta », le chant qui l'accompagnait était désigné par le titre de « Fallada ». Elle vint de Provence à Paris, fut à la mode pendant tout le seizième siècle et fit les délices de la cour des Valois. Les Allemands l'adoptèrent ensuite, et la « Volta » provençale devint la « Valzer » germanique.

Un vieil auteur du seizième siècle a parlé, lui aussi, de l'introduction de la valse à la cour de France, le 9 novembre 1178, et blâmé sévèrement Louis VII d'avoir favorisé cette danse.

Une chemise par an.

Non content de ses succès dans les inventions électriques, M. Edison vient d'inventer une chemise faite exactement comme les chemises ordinaires, avec manchettes et faux-col séparés. Sa blancheur rivalise avec celle du plus beau linge, et l'inventeur la garantit immaculée pendant un an.

Le col, les manchettes et le plastron semblent avoir l'épaisseur et l'aspect ordinaire du linge fin.

Mais il n'en est rien, car chacune de ces parties de la chemise est composée de 365 couches superposées d'une matière excessivement mince et dont la fabrication est le secret de l'inventeur. Il y a donc une couche pour chaque jour de l'année, de sorte que celui qui porte une pareille chemise doit, chaque matin, saisir la couche supérieure salie de la veille et l'enlever comme une pelure. Après cela, on possède une chemise propre pour la journée.

On en a une demi-douzaine pour neuf dollars et demi, soit 45 francs. Nous devons ajouter que, pour les années bissextiles, la chemise Edison a 366 couches superposées, au lieu de 365.

Ces Américains pensent à tout ! Quel peuple !!!

Lo Coutéran pè Dsenèva.

On pàysan dè pè La Coûta, que sè tagnai dâi z'avelhiès et qu'avai treintè-duè bennès à son thélo, colàvè on eimpartià dè son mà, po cein que y'a dâi dzeins que l'amont mi dinsè, tot coumeint y'ein a dâi z'autro que l'amont mi avoué la cire. On dzo que portavè veindrè pè Dzenéva on part dè pots de cé mà colà, recouvai dè papai tot coumeint lè pots dè resegnà, dut passà à cein que lài diont « l'octroi », que l'est on espèce dè capita iò sè tagnai on gabelou, que fasai pâyî 'na tracasséri po tot cein qu'on apportavè dào défrou.

Quand don noutron coo arrevà à cé octroi, on lài fe détatzi ti sè pots, quand bin l'assurvè que n'étai que dào mà ; et lài eût binstout 'na niôle dè motsès déveron que sè mettiront à càyî per dessus, que cein eingrindzà lo gaillà que sè mette à djurà et à derè dâi gros mots ào gabelou, et que dut onco pâyî lo piàdzo à la hiauta gama, rappoo à sè résons.

Mà quand vollié veindrè son mà, nion ne sè tsaillesse dè cliia coffià, et tot furieux, l'allà portà plieinte à n'on comisséro dè police, contrè lo gabelou qu'étai la causa dè cein, et demandà qu'on lài reindè lo piàdzo que l'avai pâyî.

Lo comisséro lài repond que l'étai bin fâtsi ; que lo gabelou avai fé son dévâi, et que po lài rebailli se n'ardzeint, lài faillai pas sondzi ; et po sè fèrè on verro dè bon sang ein s'amuseint dào pàysan, lài fe :

— Tot cein que pu fèrè por vo, c'est dé vo bailli la permechon dè tià totès lè motsès que vo fara pliési d'éterti, iò que vo lè reincontréyî, du que l'est cliiao pestès dè bêtes qu'ont fé lo mau.

Lo pàysan, que n'étai pas tantset, et que vayai que l'autro lo pregnai po on tatipetse, sè peinsà : « atteinds, vilhie roûta ! » et lài fâ de n'air on pou bobet :

— Voudrà-vo avai la bontà dè mè bailli cliia permechon per écrit ?

— Ben se vo volliài, se lài repond lo comisséro, qu'avai prao mau à sè rateni dè recaffâ dè cé que pregnai po on dadou, et lài gribouillâ l'affèrè su on boccon dè papai.

L'est bon. Quand lo pàysan a lo papai et que vao preindrè lo péclliet dè la porta po sailli que dévant, ye vai 'na motse que sè va posâ su la frimousse dào comisséro ; adon sein fèrè ni ion, ni dou, et sein que l'autro s'atteindè à rein, lài tè fot 'na ramenâie su lo melon, po soi-disant tià la bête, que vouaiquie lo comisséro étai lè quatro fai ein l'ai.

— Revins lài, ora, après mon mà, tsaravouta dè motse, se fâ lo gaillà !

L'autro sè relâivè furieux et vâo châtâ su lo pâysan ; mâ lo Vaudois qu'étâi solido, sè branquè dévânt li et lâi montrè lo papâi ein lâi deseint : vouaïque la permechon ! après quiet s'ein va tot tranquillameint ein faseint : « à la revoyance , » tandi que lo comisséro, tot ébaubi, ne savâi què sè derè, et se tegnâi lo nâz, iô l'avâi reçu lo pêtà ein sè peinsaint que faut pas sè fiâ à l'apparence et que ne faut pas preindrè lè Coutérans po dâi fôtus-bêtes.

Boutades.

Deux commis-voyageurs parlaient de l'instabilité des choses en France, et du désaccord qui règne dans la Chambre des députés. Il nous faudrait absolument, disait l'un, une Chambre comme celle des Japonais.

— Et pourquoi ?

— Parce que c'est une Chambre modèle ; à chaque projet présenté par le gouvernement, le président s'écrie :

« Que ceux qui veulent voter la loi, lèvent la main. Bien. Maintenant l'opinion contraire ; que ceux qui ne veulent pas la voter, s'ouvrent le ventre ! »

« Comme cela, il n'y a jamais de minorité ! »

Une municipalité du canton s'était attiré la visite du préfet, au sujet de la reddition de ses comptes. L'un de ses membres était d'une taille si élevée, qu'on ne l'appelait que « le grand ». Atteint de surdité, il n'entendait qu'imparfaitement les observations faites par le préfet ; néanmoins il avait souvent perçu le mot *abus*, que ce magistrat répétait en disant : Voilà de grands abus.

Voulant être édifié à ce sujet, il demande à l'aubergiste à demi-voix : Qu'est-ce qu'il dit, le préfet ?

— Il dit que le grand a bu.

Sans autre explication, notre municipal se lève, ôte son bonnet, et dit d'un ton vexé : « Pardon, monsieur le préfet, je n'ai pas plus bu que les autres ! »

Une dame tenant un magasin d'étoffes, en ville, a reçu l'autre jour, d'une de ses clientes de la campagne, le billet suivant, que nous avons sous les yeux :

« Madame, vous aurez la bonté de donner un foulard en soi blanche, il et pour ma belle-sœur qui me soigne en couche d'une jolie grandeur et vous direz à la petite combien s'est je lui donnera l'argent pour vous porte ».

Un libre-penseur, malade, sentant que sa dernière heure est venue, dit à sa femme :

— Ecoute, je ne veux pas de service religieux à mon enterrement. Pas de môme.

La femme reste muette.

-- Eh bien, tu ne réponds pas ? tu ne veux pas me promettre ?

La femme répond alors avec une douceur persuasive : « Meurs d'abord ; on verra après ».

Il y a quelques jours, le Dr Houghton, directeur du Jardin zoologique de Dublin, avait invité quelques personnes à déjeuner, entre autres un homme

connu dans les cercles de Londres par son esprit et ses bons mots. Dès que celui-ci fit son entrée dans la salle à manger, on lui demanda une bonne idée. Il promit que, s'il lui en venait une, il en ferait part à la société. Le Dr Houghton parlait de la difficulté qu'il éprouvait à remplir la caisse de la société ; on avait mis l'entrée du Jardin zoologique à 6 pence, puis à 2 pence, mais on ne parvenait pas à mettre les deux bouts ensemble. « Une bonne idée ! s'écria l'invité. — Annoncez que l'entrée sera gratuite. Puis, quand le jardin sera plein de visiteurs, ouvrez les cages des bêtes féroces et faites payer tout le monde pour sortir ».

Les **Conférences littéraires** de MM. les professeurs Scheler et Godet on de plus en plus de succès ; leurs auditeurs en reviennent enchantés. Les personnes qui n'ont pu y assister jusqu'ici, sont encore à temps, des billets étant en vente pour chaque séance. — La prochaine conférence de M. Godet aura lieu mardi 28, et la dernière de M. Scheler, mercredi 29 courant.

Nous apprenons à l'instant que **M. Favarger**, du Conservatoire de Paris, bien connu de notre public lettré, donnera, lundi 27 novembre, à 4 heures après midi, dans la salle des concerts du Casino-Théâtre, une *séance de récitation* ; son programme, très attrayant, ne manquera pas de lui attirer de nombreux auditeurs. — Billets en vente à la librairie Tarin et auprès du concierge de la salle.

Théâtre. — Il ne nous revient de tous côtés que des appréciations très favorables sur la manière dont la troupe de M. Laclaindière s'acquitte de sa tâche. Toutes les représentations données jusqu'ici ont bien réussi, et cette troupe compte de nombreux acteurs d'un véritable talent. Il est donc fort regrettable de voir le peu d'empressement que le public met à se rendre aux représentations et à récompenser ainsi le dévouement du directeur et des artistes. Il est pourtant très important que le théâtre vive convenablement et se maintienne dans notre ville, car si un tel état de choses devait se prolonger, notre place serait discréditée au point qu'aucun directeur sérieux n'oserait plus s'y aventurer. Ce serait là une déception qu'il faut éviter à tout prix.

Dimanche 26 novembre 1882.

LES PIRATES DE LA SAVANE

Drame en 5 actes et 6 tableaux.

Il sera fait, entre le troisième et le quatrième tableau, un entr'acte de 20 minutes.

On commencera à 7 ³/₄ heures.

Papeterie L. MONNET

Entêtes de lettres ; — enveloppes avec raison de commerce ; — factures ; — cartes de visite ; — cartes de convocation, de bal, de banquet, etc. Copies de lettres, presses à copier, **encre nouvelle** à copier, de 1^{re} qualité. Assortiment de registres et autres fournitures de bureaux.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOU & C^{ie}